

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/7

Supernatural Clay Lube Refill

Révision 4

Date de révision 2019-10-28

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Supernatural Clay Lube Refill
----------------	-------------------------------

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU21] Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-produits à base de solvants); [AC1] Véhicules; ----- [SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, arti-sans); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-produits à base de solvants); [AC1] Véhicules;
-------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Dodo Juice Limited
Adresse	Unit 10 Golds Nurseries Business Park Jenkins Drive Elsenham Bishops Stortford CM22 6JX UK
Web	www.dodojuice.com
Téléphone	+44(0)1279 812687
Email	factory@dodojuice.com
Adresse e-mail de la personne compétente	factory@dodojuice.com

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319;
--------------------------------------	--

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Attention
Mention de danger	Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseil de prudence: Prévention	P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Supernatural Clay Lube Refill

Révision 4

Date de révision 2019-10-28

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseil de prudence: Intervention	P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/ savon. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
--	--

2.3. Autres dangers

Autres risques	Aucun.
-----------------------	--------

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Sodium C14-C16 olefin sulphonate		68439-57-6	270-407-8		1 - 10%	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319;
Ethylene glycol monobutyl ether	603-014-00-0	111-76-2	203-905-0		1 - 10%	Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H312; Acute Tox. 4: H302; Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315;

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	(Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

	Aucun.
--	--------

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
--	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Supernatural Clay Lube Refill

Révision 4

Date de révision 2019-10-28

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un produit absorbant inerte. Balayer. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun danger important.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucun.

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

2,2'-Iminodiethanol	VME ppm: 3 VLE ppm: - Observations: - FT No: 147	VME mgm3: 15 VLE mgm3: - TMP No: 49, 49 bis
Ethylene glycol monobutyl ether	VME ppm: 25 VLE ppm: - Observations: * FT No: 76	VME mgm3: 120 VLE mgm3: - TMP No: 84
Potassium hydroxide	VME ppm: - VLE ppm: - Observations: - FT No: 35	VME mgm3: - VLE mgm3: 2 TMP No: -

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Porter des vêtements de protection.
Protection des yeux / du visage	En cas d'éclaboussement, porter : Lunettes de protection réglementaires.
Protection de la peau - Protection des mains	Gants de protection contre les produits chimiques (en PVC).

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Supernatural Clay Lube Refill

Révision 4

Date de révision 2019-10-28

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Légère
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	7.5 - 8
Point de fusion	Sans objet
Point de congélation	0 °C
Point d'ébullition	100 °C
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	0.995 (H2O = 1 @ 20 °C)
Liposolubilité	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	Sans objet.
Viscosité	75 sec. 3 mm (ISO 2431)
Propriétés explosives	Sans objet.
Propriétés comburantes	donnée non disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau

9.2. Autres informations

Conductivité	donnée non disponible
Tension de surface	donnée non disponible
Groupe de gaz	donnée non disponible
Benzene Content	donnée non disponible
Teneur en plomb	donnée non disponible
COV (composants organiques volatiles)	81 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun.

10.4. Conditions à éviter

Aucun.

10.5. Matières incompatibles

Aucun.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun danger important.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë | Aucune donnée disponible sur ce produit.

Supernatural Clay Lube Refill

Révision 4

Date de révision 2019-10-28

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant pour la peau.
lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux.
sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune donnée disponible sur ce produit.
mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible sur ce produit.
cancérogénicité	Aucune donnée disponible sur ce produit.
Toxicité reproductive	Aucune donnée disponible sur ce produit.
toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Aucune donnée disponible sur ce produit.
toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Aucune donnée disponible sur ce produit.
danger par aspiration	Aucun danger important.
Exposition répétée ou prolongée	Aucune donnée disponible sur ce produit.

11.1.4. Informations toxicologiques

Ethylene glycol monobutyl ether	Par inhalation chez le rat CL50/4 h: 2.4mg/l	Voie orale chez le rat DL50: 470mg/kg
Sodium C14-C16 olefin sulphonate	Voie orale chez le rat DL50: >2000mg/kg	Voie dermique chez le lapin DL50: 6300-13500mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ethylene glycol monobutyl ether	Daphnies CE50/48h: 1000 mg/l	Poisson CL50/96h: 1700.0000 mg/l
Sodium C14-C16 olefin sulphonate	Daphnies CE50/48h: 4.5300 mg/l	Algues CI50/72h: 5.2000 mg/l
	Poisson CL50/96h: 4.2000 mg/l	

12.2. Persistance et dégradabilité

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

	Dose sans effet observé.
--	--------------------------

FBC: Facteur de bioconcentration.

Sodium C14-C16 olefin sulphonate	FBC: Facteur de bioconcentration. 70.8 L/kg
----------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

	Miscible dans l'eau.
--	----------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	donnée non disponible.
--	------------------------

12.6. Autres effets néfastes

	Aucun.
--	--------

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Supernatural Clay Lube Refill

Révision 4

Date de révision 2019-10-28

13.1. Méthodes de traitement des déchets

	07 06 déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques.
--	--

Informations générales

	Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.4. Groupe d'emballage

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.5. Dangers pour l'environnement

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
	Aucun.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

Informations supplémentaires

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission. RÈGLEMENT (UE) No 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
------------	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

	donnée non disponible.
--	------------------------

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Révision	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants : 2 - Autres risques. 3 - Description. 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Point d'ébullition).
----------	--

Supernatural Clay Lube Refill

Révision 4

Date de révision 2019-10-28

Autres informations

	<p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Point de fusion).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Point d'éclair).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Limites d' inflammabilité).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Température d' auto-ignition).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Propriétés explosives).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Propriétés comburantes).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Pression de vapeur).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Densité de vapeur).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Taux d'évaporation).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Point de congélation).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Liposolubilité).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Seuil olfactif).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (COV (composants organiques volatiles)).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Conductivité).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Coefficient de partage).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Groupe de gaz).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Tension de surface).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Benzene Content).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Sous-catégorie de produits).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Teneur en plomb).</p> <p>11 - Corrosion cutanée/irritation cutanée.</p> <p>12 - 12.1. Toxicité.</p> <p>13 - 13.1. Méthodes de traitement des déchets.</p> <p>16 - Teneur maximale en COV.</p>
Texte des mentions de danger présentées en Section 3	<p>Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée.</p> <p>Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>Acute Tox. 4: H312 - Nocif par contact cutané.</p> <p>Acute Tox. 4: H332 - Nocif par inhalation.</p>
Teneur maximale en COV	81 g/l.
Informations supplémentaires	
	<p>Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.</p>